

On nous marque , que le public , peu content de n'avoir pas trouvé l'article dont il est question dans notre dernier Journal , s'attendoit de le voir dans celui-ci. Le voici donc mot pour mot.

*Nancy.* On vient de plaider au Parlement de cette Ville , une cause très-intéressante & très-curieuse , par tous ses objets. Il y étoit question , en général , de savoir si un Patron Protestant , pouvoit nommer à une Cure , ou par lui-même , ou par un Procureur Catholique Romain , dans le Duché de *Lorraine*.

Les Avocats qui la plaiderent , soutinrent respectivement leur cause par différens Traités d'Allemagne , notamment celui de Nuremberg , qu'ils qualifièrent de Transaction entre l'Empereur Charles - Quint , représenté par Ferdinand son frere Roi des Romains , & le Duc de Lorraine d'alors ; Par les Traités de Westphalie , d'Osnabruck , de Munster , de Passaw , d'Augsbourg &c.

Cette Cause fut assez solitaire pendant les plaidoiries.

Mais le Public informé , que Mr. l'Avocat Général de Virai , devoit y porter la parole , se rendit en foule aux différentes audiences pendant lesquelles il parla.

Les Dames du premier rang , les Savans , les Gens d'Eglise , les Officiers de la Garnison , les premiers Seigneurs de la Ville , le Tiers-Etat , tous firent une assemblée & un concours extraordinaire , & d'autant plus charmant qu'il étoit ainsi varié.

Ce Magistrat illustre y donna des marques de la plus prodigieuse mémoire , non-seulement , en égard à l'étendue de la matière par elle-même , mais en égard aux dates , au nombre des

Traités ,